

ROADBOOK – EDITION 2023

7^{ème} édition

Objectif Sure



Le trail du Circuit de la Sure est une invitation à découvrir le Pays Voironnais et le massif de Chartreuse, au travers de ses paysages, de ses habitants et de toutes ses autres richesses.

➤ Présentation de l'épreuve

L'organisation « Le Trail du Circuit de la Sure » est une épreuve sportive organisée par l'association Objectif Sure. Elle est composée de trois courses en nature :

- le **Grand Trail** « solo » (catégorie « M ») **55 km et 3500D+** ou, en « **Patrouille** » (duo) ou, en **Relais par équipe de 3** coureurs.
- le **Moyen Trail** (course en solo, catégorie « XS ») **31km et 1500D+**
- le **P'tit Trail** (course en solo, catégorie « XXS ») **11km et 600m D+**

➤ Information pratique : Base vie plan du site, ou se garer, Départ, Arrivée

Le départ et l'arrivée du Circuit de la Sure se font au **Complexe Sportif de la Garenne, Rue du Belvédère, 38500 Voiron**.
Coordonnées GPS Latitude 45.374409 Longitude 5.58837

PC SECURITE N° TEL 1 JEREMY - 06 76 04 32 90

PC COURSE N° TEL 2 BAPTISTE - 06 75 85 55 24

A ENREGISTRER SUR VOTRE PORTABLE

➤ Programme

Samedi 04 juin 2022 :

15H00/18H00 : retrait des dossards
Inscription sur place possible toute course

Dimanche 05 juin 2022 :

Inscription sur place possible et retrait des derniers dossards « Grand Trail » de 05H00 à 5h45. « Moyen Trail » de 6H00 à 7H00.

« P'tit Trail » de 6H00-9h00.

5h25 – 5h50 : Vérification matériel obligatoire

5h50 : Briefing de course

06H00 : départ du Grand Trail Solo, Patrouille et Relais.

08H00 : départ du Moyen Trail

09H30 : départ P'tit Trail et de la Randonnée

A partir de 10H30 : arrivée des 1ers coureurs du P'tit Trail et du Moyen Trail.

11H00 : Départ Minitrail. Course Enfant

A partir de 11H00 : remise des prix P'tit Trail

A partir de 11H50 : arrivée des 1ers coureurs du Grand Trail.

A partir de 12H30 : remise des prix Moyen Trail

A partir de 16H00 : remise des prix Grand Trail

18h00 : Fin de Course

De 12H30 à 18H30

Des SAVEURS ! C'est ce que nous propose Aurélien de CieBoulettes



Le repas est offert à tous les participants du Grand Trail.

Pour les coureurs des autres trails et les accompagnants, il est possible de commander votre repas pour le prix de 9€ lors de votre inscription en ligne.

➤ Matériel obligatoire

Le Grand Trail :

- **Coureurs en relais : relais 1 et relais 3 :** • coupe-vent • réserve d'eau d'au moins 0.5L • un vivre de course par heure (barres, gels, bananes, etc.) • couverture de survie • sifflet • téléphone portable
- **Solos et coureurs du relais 2 :** • coupe-vent • réserve d'eau d'au moins 1 L • un vivre de course par heure (barres, gels, bananes, etc.) • couverture de survie • sifflet • téléphone portable • vêtements chauds (suivant les conditions climatiques)

Attention, le secteur « montagne » d'une longueur de 24km et 2010m de D+ ne possède qu'un seul point d'eau officiel (Refuge d'Hurtières au km 24,9). De fait, pour des raisons évidentes de sécurité, tous les participants s'engageant dans la partie « montagne » **doivent se soumettre à une vérification de matériel (solos et relais) y compris de leur réserve d'eau (1 litre minimum) avant le départ de la course. (5h25 à 5h50). Le matériel pourra être contrôlé au départ ou en tout point de la course.**

Le moyen trail : • coupe-vent • réserve d'eau d'au moins 1 L • vivre de course (barres, gels, bananes, etc.) • couverture de survie • sifflet • téléphone portable.

Le P'tit Trail : pas de matériel obligatoire mais le port d'une tenue adaptée assurant confort et sécurité, nourriture, réserve d'eau et téléphone portable vous sont conseillés.

➤ Fiche Sécurité

Sécurité : Le coureur est le premier maillon de la sécurité. Il s'engage à prendre les précautions d'usage, à **signaler son abandon à l'organisation**, à **donner rapidement l'alerte** s'il est **témoin d'un accident**, s'il **se perd** ou se rend compte que **d'autres coureurs sont perdus** et à **porter assistance à tout autre coureur en difficulté**. Les coureurs disposeront des numéros du PC course sur leur dossard, à prévenir en cas d'accident, abandon ou problème.

Abandon : les coureurs rejoignent un point de contrôle ou un bénévole avec radio :

- **Zones de relais** situées aux Grollets ou à St Joseph de Rivière (Grand Trail)
- **Bénévole(s) situé(s) aux points de contrôles.** Ils leur remettent leur dossard et rentrent alors sous leur propre responsabilité. Si leur état ou leur connaissance du terrain ne leur permet pas un retour en toute sécurité, ils sont rapatriés par l'organisation.

➤ Règlements : points importants

Organisateur : Le trail du Circuit de la Sure est une épreuve sportive organisée par l'association Objectif Sure.

Parcours et environnement : Le Grand Trail se déroule sur un parcours de moyenne-montagne accidenté, rocaillieux majoritairement sur chemins, sentiers et pentes parfois peu marqués à des altitudes comprises entre 300m et 1920m. Le P'tit Trail et le Moyen Trail se déroulent sur un parcours collinéen un peu moins exigeant. Sur le Grand Trail, un parcours de repli est prévu suivant les conditions de course.

Les différents parcours traversent des zones privées : l'intégralité des tracés ne sera ouverte que pour la course et non pour d'éventuelles reconnaissances officielles.

Balisage : Le parcours est balisé et son respect est obligatoire. (voir parcours) Parcours détaillé est consultable en ligne sur le site du Circuit de la Sure (www.circuit-de-la-sure.fr). Sur le Grand Trail, un parcours de repli est prévu suivant les conditions de course.

Les participants doivent être en **parfaite condition physique** au regard du parcours choisi.

Le chronométrage est réalisé par puce électronique. Sur le Grand Trail, ces puces servent également à se faire enregistrer à certains points de contrôles : aux Grollets et à St Joseph de Rivière. L'enregistrement aux points de contrôle le long du parcours est obligatoire et sous la responsabilité du coureur, il se fait par pointage auprès du ou des bénévoles présents, tout manquement ou perte de la puce entraînera la mise hors course ou le non classement du coureur.

Chaque acteur du trail devra venir prioritairement en aide à toute personne en danger ou en difficulté en quelque lieu et en quelque circonstance que ce soit et ce au détriment de sa course.

Contrôle antidopage : Chaque coureur s'engage à respecter l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et des règlements en vigueur.

Comité de course Le comité de course est habilité à prendre toutes décisions pour le bon déroulement de la course, et à statuer dans le délai compatible avec les impératifs de la course sur toutes les réclamations formulées durant l'épreuve. Il peut être amené, suivant les conditions météo, à modifier les parcours, interrompre ou annuler la course. Les décisions sont sans appel. Pour tout point non prévu dans ce règlement, le comité de course statuera sur la décision à prendre.

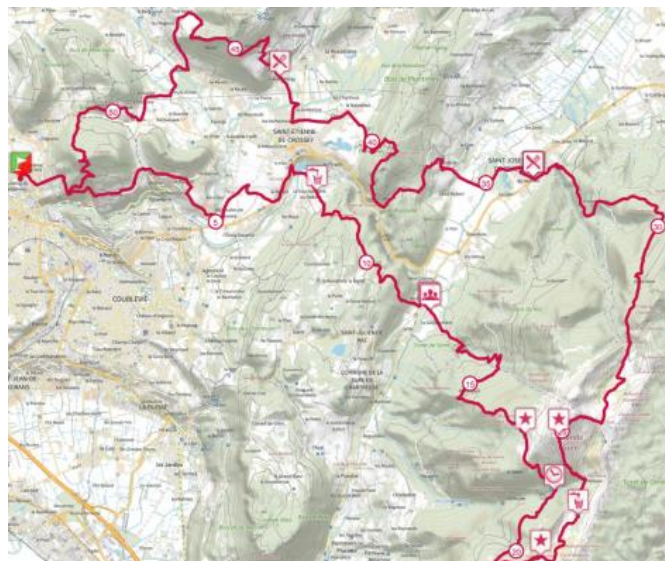
Résultats : Une fois les résultats affichés, les coureurs ont un délai de 30 minutes maximum pour porter réclamation. Au-delà, les classements sont considérés comme validés.

Assurance : Chaque participant s'engage à être en possession d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance rapatriement, frais de recherche et secours. L'organisation a souscrit elle-même à une assurance.

➤ Les parcours – Profil des courses

Vérification de matériel (solos et relais) y compris de leur réserve d'eau (1 litre minimum) avant le départ de la course. (5h25 à 5h50)

Le Grand Trail Solo : 55km 3500 D+. Un trail depuis Voiron pour découvrir ou redécouvrir les sentiers de Chartreuse ainsi que les balcons de la Sure et ses piémonts.



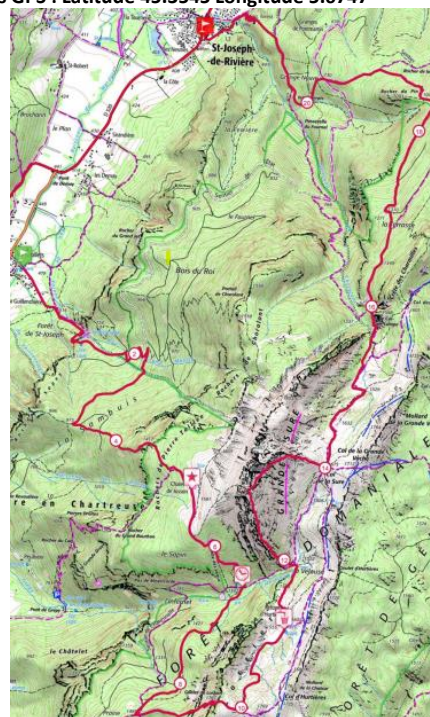
Le Grand Trail Relais : basé sur l'esprit d'équipe et le partage de l'effort, le Grand Trail Relais reprend le parcours quasi intégral du Trail du Circuit de la Sure, soit 50 km et 3 160 m D+ divisé en trois parties hétéroclites :

Relais 1	Voiron > Grollets	12km	600m D+
Relais 2	Grollet > St Joseph	24km	2000m D+
Relais 3	St Joseph > Voiron	19km	900m D+

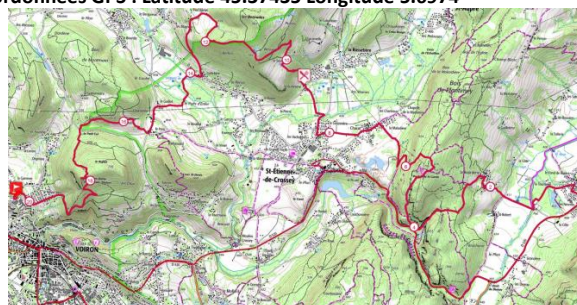
RELAIS 1 : Départ/ Gymnase La Garenne, 38500 Voiron.



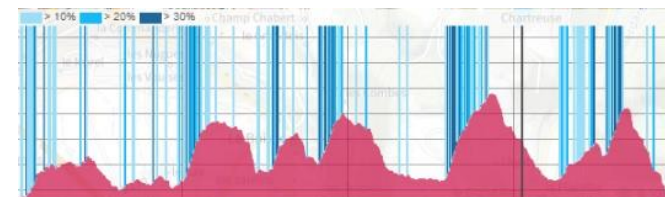
RELAIS 2 : Les Grollets 38134, Saint-Joseph-de-Rivière
Coordonnées GPS : Latitude 45.3545 Longitude 5.6747



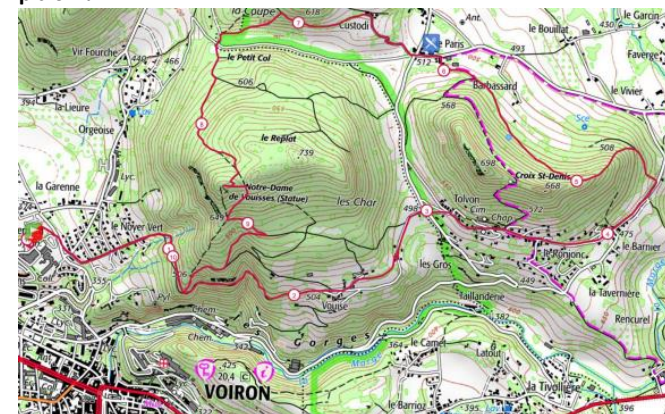
RELAIS 3 : Place de la Mairie, 38134 Saint-Joseph-de-Rivière
Coordonnées GPS : Latitude 45.37435 Longitude 5.6974



Le Moyen Trail : 31.6km et 1 500m D+. Ce parcours vous fera découvrir notre belle région comme vous ne l'avez jamais vu !



Le P'tit Trail : 11km et 600m D+. Ce parcours vous emmène sur les hauteurs du Voironnais pour performer, se dépasser et se faire plaisir !



➤ Barrières horaires

Pour les 2 formules du **Grand Trail**, des barrières horaires sont imposées pour la sécurité de tous, tout concurrent arrivant après une barrière horaire sera mis hors course:

- 11H30 : croisement chemin Velouse et combe des Veaux (à partir de cet horaire les concurrents seront hors course et aiguillés vers un parcours de repli pour rejoindre le poste de contrôle en vallée le plus proche où ils remettront leur dossard)
- 12H40 : Velouse (à partir de cet horaire les concurrents seront hors course et aiguillés vers un parcours de repli pour rejoindre le poste de contrôle de St Joseph de Rivière où ils remettront leur dossard)
- 15H00 : Saint Joseph de Rivière (à partir de cet horaire les concurrents seront arrêtés).
- 16H30 : La Burletière (à partir de cet horaire les concurrents seront arrêtés).

Pour le **MoyenTrail**, des barrières horaires sont également imposées :

- 16H30 : La Burletière (à partir de cet horaire les concurrents seront arrêtés).

Pas de barrières horaires sur le **P'tit Trail**.

➤ Les ravitaillements

Pour le **Grand Trail** :

- St Étienne de Crossey > solide + liquide
- Parking des Grollets > solide + liquide
- Refuge d'Hurtières : liquide
- St Joseph de Rivière > solide + liquide
- La Burletière > solide + liquide
- Le Paris > solide + liquide
- A l'arrivée à la Garenne

Pour le **Moyen Trail** :

- St Étienne de Crossey > solide + liquide
- La Burletière > solide + liquide
- Le Paris > solide + liquide
- A l'arrivée à la Garenne

Pour le **P'tit Trail** :

- Le Paris > solide + liquide
- A l'arrivée à la Garenne.

➤ Contrôle Anti-dopage

Chaque coureur s'engage à respecter l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et des règlements en vigueur.

➤ Le Comité de course

Le comité de course est habilité à prendre toutes décisions pour le bon déroulement de la course, et à statuer dans le délai compatible avec les impératifs de la course sur toutes les réclamations formulées durant l'épreuve. Il peut être amené, suivant les conditions météo, à modifier les

parcours, interrompre ou annuler la course. Les décisions sont sans appel. Pour tout point non prévu dans ce règlement, le comité de course statuera sur la décision à prendre.

➤ Résultats

Une fois les résultats affichés, les coureurs ont un délai de 30 minutes maximum pour porter réclamation. Au-delà, les classements sont considérés comme validés.

➤ Accompagnateurs

**Venez encourager et féliciter vos coureurs au départ et à l'arrivée
situé au Complexe Sportif de la Garenne
Rue du Belvédère, 38500 Voiron.**

Où voir passer les coureurs : Grand Trail

● Saint Etienne de Crossey > km7 > 56 Route de Voiron, 38960 Saint-Étienne-de-Crossey ● Saint-Joseph-de-Rivière - Hameau Les Grollets > km 11,5 > Les Grollets 38134, Saint-Joseph-de-Rivière

● Saint-Joseph-de-Rivière - Centre > km 34 > Place de la Mairie, 38134 Saint-Joseph-de-Rivière

● Saint-Étienne-de-Crossey - Hameau de la Burletière > km 44 > Chemin du Poyou, Saint-Étienne-de-Crossey

Où voir passer les coureurs : Moyen Trail

● Saint Etienne de Crossey > km 7 > 56 Route de Voiron, 38960 Saint-Étienne-de-Crossey

● Saint-Étienne-de-Crossey - Hameau de la Burletière > km 20 > Chemin du Poyou, Saint-Étienne-de-Crossey

Où voir passer les coureurs : P'tit Trail

● Saint-Étienne-de-Crossey - Hameau du Paris > km 6,5 > 2465 Route du Paris, Saint-Étienne-de-Crossey.

➤ Animations et stands

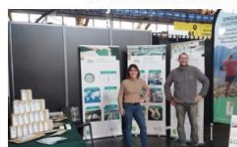


Running Yoga animé par Aurélie Toqué (plusieurs séances pour accompagnants et coureurs)

MONTEYMOND NATURE



SPIRULINE DU DAUPHINE



➤ Respect de l'environnement et du patrimoine.

L'association « Objectif Sure » vous fait partager un parcours authentique en pleine nature, sans aucun artifice extérieur. Elle vous fait découvrir sa région, ses sentiers, sa faune, sa flore et un paysage exceptionnel. Cet environnement est fragile. Les parcours traversent des espaces naturels. Protégez-les ! Respectez-les ! Chaque trailler se doit de participer à sa préservation. Il a appartient à chacun de limiter les impacts de son passage sur l'environnement. Pas de déchets. Nous comptons sur vous pour adopter une attitude responsable et la faire partager à ceux qui vous accompagnent. Les milieux que vous traversez sont sensibles, veillez à rester sur les sentiers.



➤ Nos Valeurs

Partager notre chez nous : notre régions, nos sentiers...

Authenticité : Le trail est un retour aux sources. Simplicité, Convivialité, Partage et Respect des différences.

Humilité : Elle repose sur la conscience et la connaissance de ses limites.

Fair-play : Il désigne l'acceptation loyale des règles. L'entraide et la solidarité avec les autres coureurs, le respect de l'ensemble des acteurs présents sur les courses. Respecter le règlement de course, ne pas tricher, refuser toute forme de dopage. Implication entière de l'Association dans le cadre du Téléthon.

➤ CURIOSITE LOCALE

La Vouise, colline surplombant la ville de Voiron, se distingue par la statue de Notre-Dame qui se trouve à son sommet.

Église Saint Bruno de Voiron/Les caves de Chartreuses /Bonnat - Maître-Chocolatier français

Bon Circuit de la Sure 2023 à tous

Objectif Sure